

04 MAI 2020

ARRETE DU MAIRE

N° 173 /20 du 30 AVR. 2020

CONTROLE DE LÉGALITÉ

Mise à disposition de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville et de la salle de réunion de la mairie annexe de Plum, au Syndicat Mixte des Transports Urbains, les lundis 4 mai et 14 septembre 2020.

Le Maire de la Ville du Mont-Dore,

Vu la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n°99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n°144/19/XII du 12 décembre 2019 fixant le tarif des divers droits municipaux, des redevances et taxes pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté n°170/19 du 4 avril 2019 portant délégation de signature au troisième adjoint au Maire, Monsieur Bernard DELADRIERE ;

Vu le courriel du Syndicat Mixte des Transports Urbains, en date du 27 avril 2020 ;

ARRETE

Article 1 : La mise à disposition des salles suivantes pour les inscriptions au transport scolaire du 2ème et 3ème trimestre, organisées les **lundis 4 mai et 14 septembre 2020**, sont consenties à titre gratuit, comme suit :

- La Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore, **de 07h30 à 11h00 ;**
- La Salle de réunion de la Mairie Annexe de Plum, **de 13h00 à 15h00.**

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre de la Ville, transmis à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et notifié à l'intéressé(e). Il fera l'objet d'un compte-rendu devant le Conseil municipal.

Le Maire certifie que le présent acte ayant été transmis le **04 MAI 2020** au Commissaire Délégué et notifié le et/ou publié le est exécutoire de plein droit

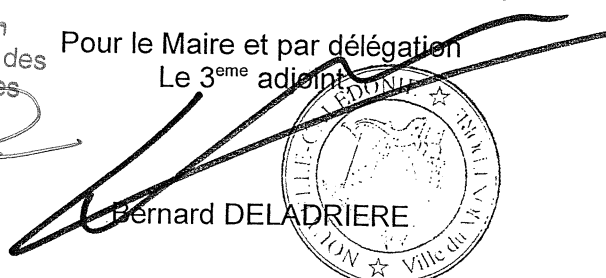
Ampliations
Subdivision Administrative Sud
Intéressé(e)
Direction des Finances et de l'Informatique (SF)
Secrétariat Général (SAG : registre et CR au CM)

Fait au Mont-Dore, le **30 AVR. 2020**

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Pour le Maire et par délégation
Le 3^{ème} adjoint


Eric KEM-SENG


Bernard DELADRIERE

